

FICHE DE POSTE

Animateur périscolaire/ACM

Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets enfance, Accueille et anime des groupes d'enfants en activités éducatives, Participe à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi et les temps périscolaires

Filière : Animation

Catégorie : C

Cadre d'emplois : Adjoint d'animation

Temps de travail : poste à 100%,80% ou 50%

DGA: Direction générale de l'action opérationnel

Direction : Direction de l'action éducative

Service : Enfance

Rattachement hiérarchique : (N+1) Responsable de site, directeur alsh, accueil de proximité, coordination périscolaire

La polyvalence des missions exercées par l'animateur et la diversité des sites d'affectation déterminent des positionnements variables dans l'organigramme :

- Dans le cadre de leurs missions spécialisées à la Maison des enfants et de la nature, les animateurs sont placés sous la responsabilité directe d'un directeur adjoint de la MEN

- Dans le cadre de leurs missions en accueil de loisirs, les animateurs sont placés sous la responsabilité direct d'un directeur d'accueil de loisirs

- Dans le cadre de leurs missions d'accueil périscolaire, les animateurs sont placés sous la responsabilité directe d'un responsable de site et/ou sous la coordination périscolaire

Relations fonctionnelles internes: L'ensemble des services de la direction de l'action éducative, coopération avec les services sportifs, culturels ou équipements socioculturels de la ville

Relations fonctionnelles externes : Relations avec les parents à la sortie des activités

Encadrement d'une équipe

non

Conditions d'exercice :

Conditions : en intérieur et sur les sites

Déplacements : oui, équipements mis à disposition et adaptés

Caractéristiques :

Indications complémentaires:

Matériel : oui

Véhicule de service permanent : non

Accès à un véhicule de service : non

Permis de conduire requis : non mais apprécié

Matériel bureautique : oui
Téléphone fixe individuel : oui
Portable professionnel : non
Logement de fonction : non
Autres

Horaires de travail : les horaires décalés en fonction des contraintes de service et forte amplitude horaire, travail en période de congés scolaire, grande disponibilité vis-à-vis des publics

MISSIONS

Mission principale :

Mission 1 - Proposer, mettre en œuvre et évaluer des projets d'animation en cohérence avec le projet pédagogique du centre d'accueil et du projet éducatif de la ville :

- propose des projets d'animation qui déclinent les projets pédagogiques et structurent divers projets d'activités adaptés aux besoins et à l'âge des enfants des centres d'accueil (centres périscolaires, centre de loisirs) dans lequel il intervient
- rédige la présentation des projets en précisant les objectifs, le programme des activités proposées, le planning et les moyens de réalisation,
- met en œuvre des projets d'animation évolutifs dans le cadre des NAP, avec un travail d'équipe
- évalue le projet et rend compte du bilan.
-

Mission 2 – Accueillir, encadrer et assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants :

- accueille les enfants, crée les conditions de leur bien être, aménage et propose des lieux d'activités autonomes ou collectives, permettant aux enfants de se créer des repères et de s'approprier leur espace,
- est à l'écoute des enfants, tient compte de leurs rythmes, répond à leurs attentes, les met en confiance, les aide à trouver leur place dans le groupe, les rassure si besoin, prend les mesures nécessaires en cas d'accident ou de danger,
- explique aux enfants les règles de vie collective, leur apprend à les respecter, responsabilise et cadre les comportements attendus tant en centre de loisirs que pendant les temps du matin, du midi et du soir
- applique avec rigueur les consignes d'hygiène et de sécurité et se tient informé de la réglementation à respecter en permanence.
-

Mission 3 – Préparer, organiser et animer des activités enrichissantes pour favoriser l'épanouissement des enfants et développer la personnalité, l'éveil, la citoyenneté :

- prépare la conception et l'organisation d'activités de loisirs, d'éveil et d'expression dans une grande diversité de domaines tels le théâtre, la danse, le chant, la lecture, les jeux de société, les grands jeux, les jeux sportifs, les activités manuelles, les mini-séjours, les sorties extérieures, la réalisation de fêtes et d'événements de vie collective (ex : le carnaval ...) les comportements éco citoyens avec la découverte de la nature et de la protection de l'environnement,
- favorise la participation des enfants au choix des activités, suscite leur curiosité, les encourage à se confronter à la diversité, à découvrir une activité ou, sur le temps du midi, à goûter à la variété des plats présentés,
- organise avec les enfants la mise en place de l'activité, leur confie des responsabilités sur la préparation, le soin et le rangement du matériel,
- **anime les activités avec le groupe d'enfants, les initie et les accompagne dans la pratique de l'activité, développe leur autonomie, encourage leur créativité et leur expression, transmet les règles de vie collective, intervient pour prévenir et réguler les situations conflictuelles, renforce la capacité du vivre ensemble en privilégiant l'écoute réciproque, le dialogue, l'entraide, et le respect mutuel.**

Mission 4 - Travailler en équipe avec ses collègues animateurs et en partenariat avec des parents, des enseignants et des agents des services municipaux :

- travaille en coopération et en complémentarité avec une équipe d'animateurs, participe activement aux réunions d'équipe, communique sur les difficultés rencontrées, propose des améliorations, des évolutions,
- rend compte au directeur du centre de loisirs ou au référent périscolaire, des informations recueillies auprès des enfants, des parents, des enseignants ou des agents de services municipaux
- accueille les parents, communique sur les faits relatant la journée de l'enfant, diffuse les informations sur le fonctionnement du centre ainsi que sur les activités et les projets en cours, suscite la participation des familles aux rencontres ou aux événements organisés à leur intention, est force de propositions pour renforcer le lien avec les familles et y contribuer
- assure des relations de partenariat et contribue à la qualité du dialogue avec des enseignants et des agents des services municipaux, est force de propositions pour renforcer la concertation éducative et le travail transversal nécessaire au bon fonctionnement des temps périscolaires et des centres de loisirs

Mission 5- Effectuer des actes administratifs et logistiques nécessaires au bon fonctionnement du centre d'accueil :

- effectue le pointage des enfants, transmet les feuilles d'appel au référent ou à la direction du centre
- vérifie leurs inscriptions, le cas échéant informe les parents des démarches de régularisation nécessaire
- renseigne des documents : liste de transport, cahier d'infirmierie
- gère l'utilisation du matériel et des équipements et veille au respect des règles d'usage.

CONNAISSANCES, COMPETENCES ET QUALITES

Ce sont les conditions d'accès au poste : « savoir, savoir-faire, savoir-être ».

SAVOIR-FAIRE

Organisation d'un projet périscolaire

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif garantissant une continuité éducative
- Analyser, formaliser et chiffrer le projet d'activités
- Construire et développer une démarche coopérative de projet
- Prendre en compte les différences des enfants
- Prendre en compte le développement durable dans l'élaboration du projet d'activités

Animation d'un cycle d'activités périscolaires

- Encadrer des activités éducatives et les associer aux différents cycles d'enseignement
- Faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines
- Bâtir des séances et supports d'animation
- Coordonner les temps d'animation en fonction du temps scolaire et du projet de classe
- Répertorier les matériels et matériaux nécessaires à l'activité
- Suivre et ajuster les dépenses liées aux activités
- Sensibiliser les enfants et les jeunes au respect de l'environnement

Prise en charge des enfants et encadrement des animations

- Construire, proposer et fédérer un groupe d'enfants sur des projets d'activités
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu
- Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable
- Travailler en équipe sur le temps de la pause
- Sensibiliser les enfants à l'équilibre et la curiosité alimentaires
- Collaborer et assurer l'interface avec les professionnels de la restauration scolaire
- S'assurer du respect du programme d'alimentation individuel

Construction du lien avec les acteurs éducatifs et les parents

- Dialoguer avec les parents et les jeunes (individuellement, collectivement)
- Dialoguer avec les acteurs éducatifs
- Concevoir et mettre en forme des supports écrits
- Co-construire, formaliser et animer des projets individuels ou collectifs d'animations

Pré-requis : BAFA

Cette fiche de poste est un support de travail, elle n'a pas un caractère exhaustif et est susceptible de modifications en fonction des besoins du service et des évolutions de l'organisation. Elle sera utilisée lors des entretiens professionnels annuels.